



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36897>

Département(s) de publication : **13, 06, 83, 84**

Annonce n° **24-36897**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-167489

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 22/03/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** MAIRIE DE SALON DE PROVENCE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21130103100012

**Ville :** Salon de Provence

**Code postal :** 13663

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13, 06, 83, 84

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** PRESTATION DE REGULATION DES OISEAUX EN VILLE, EFFAROUCHEMENT ET ENLEVEMENT DE VOLATILES DECEDES EN NOMBRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90600000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre porte sur la réalisation de prestations de régulation des oiseaux en ville, capture et gestion de leur devenir, enlèvement et élimination de volatiles décédés en nombre, effarouchement, par techniques sonores ou par détonations, ainsi que par fauconnerie, de volatiles provoquant des nuisances sur le domaine public, en vue de leur déplacement sur le territoire de la commune. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, il donnera lieu à des bons de commandes. Les seuils maximum de commande pour la période initiale sont fixés comme suit : Lot 01 : 32 000 euro(s) HT / Lot 02 : 15 000 euro(s) HT L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2024. Il est reconductible par période d'un an, 3 fois. Les seuils de commande précités seront identiques pour chaque période de reconduction.

**Critères d'attribution :** Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Prix des prestations 50 % Valeur technique 50 %

## Section 4 - Attribution du marché

### Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LOT 01 : Régulation des oiseaux en ville, capture et gestion de leur devenir, enlèvement de volatiles décédés en nombre Date de conclusion du marché : 29/02/2024 N° Marché : 24003MF01 Seuil maximum sur la durée du marché 128 000 euro(s) HT Nom du titulaire : SACPA 47700 CASTELJALOUX  
LOT 02 : Effarouchement, par techniques de fauconnerie, de volatiles provoquant des nuisances sur le domaine public, en vue de leur déplacement Ce lot n'a pas été attribué, aucune offre n'a été déposée.  
Informations complémentaires Procédure inférieure aux seuils des procédures européenne (Procédure adaptée) Les marchés sont consultables sur demande à l'adresse du pouvoir adjudicateur Procédure de recours Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de Marchés Publics Place Félix Baret CS 80001 Ville: MARSEILLE CEDEX 6 Code postal: 13282 Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr Téléphone: +33 0484354554 Organisation chargée des procédures de recours et qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE 31 Rue Jean François LECA Ville: MARSEILLE Code postal: 13002 Adresse électronique: greffe.tamarseille@juradm.fr Téléphone: +33 0491134813

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024**